LE COURRIER

des commerçants

N° 50 Mars-Avril 2011 http://www.bruegelmarolles.be

FEUILLET D'INFORMATION BIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU QUARTIER BRUEGEL ET DES MAROLLES RUE HAUTE, 77 - 1000 BRUXELLES - 02 511 33 74 - FAX 02 511 26 44

Interpellation

au Conseil Communal

- L'association a décidé d'introduire une demande d'interpellation pour demander la création d'une zone rouge, rue Haute et rue Blaes, pour que nos clients puissent, enfin, se garer dans les zones horodateurs.
- Ces places sont squattées par des détenteurs de carte riverain! Une perte de revenu idiote pour la Ville et une perte de clientèle colossale pour les commerces!
- L'instant s'y prête puisqu'un nouveau plan de mobilité est en préparation. En 2002, c'est Robert Dekock qui avait déjà réalisé une interpellation, au nom de l'association dont il était alors président, en voici des extraits : «(...) cela surprendra peut-être qu'un tel commentaire émane d'une association de commerçants, mais nous ne pouvons que nous réjouir de la volonté du Collège de tout mettre en œuvre afin de pourchasser le stationnement sauvage, et d'une manière plus globale, de diminuer la pression automobile dans le centre.
- La lutte contre le stationnement sauvage relevant exclusivement d'un problème de police, il n'y a pas lieu de le commenter.
- A l'inverse, si l'on veut réellement diminuer la pression automobile dans le centre, il importe de faire prendre conscience aux automobilistes, que la ville ne peut plus être saturée par des milliers de voitures, qui arrivent le matin et la quittent le soir,

sans avoir bougé d'un centimètre.

- Si le Collège a pris la décision de réduire les emplacements de stationnement et à ce sujet je rappelle à votre assemblée que notre quartier a perdu en quelques années plus de 300 places il importe de veiller au renouvellement et donc à la rotation des rares emplacements encore disponibles.
- Une situation aggravée par l'institutionnalisation du stationnement de voitures ventouses, en autorisant l'utilisation de la carte riverain, dans les artères commerçantes.
- (...)Le deuxième motif de notre intervention vise à demander un contrôle draconien des zones de livraison. Il en va de l'intérêt de tous. Pas seulement des commerçants.
- C'est aussi une question de mobilité à part entière.
- Lorsqu'un livreur doit livrer, et qu'aucune place ne lui est réservée, il s'arrête, là où il peut et comme il peut. Personne ne s'étonnera de l'état de délabrement de nos trottoirs, ou du blocage de plus en plus régulier des rues Haute et Blaes, dont les automobilistes ne sont pas les seuls à en faire les frais. (...)Nous souhaitons donc que la ville veille strictement au respect du code de la route et encourage la création de nouvelles aires de livraison, clairement indiquées, dans des secteurs qui en sont cruellement dépourvus.
- A cet égard, je vous surprendrai peut-être, mais la rue Blaes ne dispose que d'une seule aire de déchar-

gement pour une voirie de près d'un kilomètre! »

 Peu de changement en neuf années, alors que ces points restent fondamentaux!

Fleurir les pieds d'arbres

- Le premier prototype est en place depuis novembre. La structure, posée sur le sol, a pour premier but d'empêcher le dépôt d'immondices divers et de rendre le pied de l'arbre inaccessible à « nos amis à quatre pattes ». Chacune des six faces peut se démonter et permet une installation différente en fonction du positionnement des tuteurs...
- Les bacs seront installés au printemps: nous cherchons commerces et associations pour les parrainer et aider à leur décoration: choix des plantes, arrosage, plantation...





Le COURRIER des Commerçants paraît grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Ville de Bruxelles



Chancre Chevaliers!

Notre article dans le précédent numéro nous a valu les réponses de deux échevins. Une nouvelle preuve de l'efficacité de notre journal comme outil de communication!

VILLE DE BRUXELLES

CABINET DE L'ECHEVIN

Mohamed OURIAGHI.I

Propriétés communales et Parc automobile



STAD BRUSSEL

KABINET VAN DE SCHEPEN

Mohamed OURIAGHLI

Stadseigendommen en Autopark

Monsieur Michel DESCHUYTERE Association des Commerçants du Quartier Bruegel et des Marolles asbl 77, rue Haute 1000 Bruxelles

Monsieur,

Bruxelles, le 03 janvier 2011

Dans votre dernier bulletin bimestriel, les commerçants du quartier des Marolles nous parlent du chancre « Chevaliers » du Boulevard de Waterloo 138 qui défigure depuis plus de dix ans l'entrée de la rue Haute.

Pour votre bonne information, j'avais été contacté fin 2007 par l'Union des Locataires Marolienne asbl qui souhaitait pouvoir travailler en partenariat avec la Brasserie Alken-Maes, propriétaire du bien, afin de faire revivre ce lieu en y créant du logement aux étages et du commerce au rez.

Malheureusement, les efforts et contacts que nous avons conjointement pris n'ont pas aboutis.

Je vous informe que je viens de demander à mes collègues du Collège de retenir ce bien parmi la liste de ceux que nous exproprierons. Moyennant l'accord de la Région, nous pourrons donc intégrer ce bien dans le patrimoine de la Régie foncière et dégager une solution à moyen terme pour le réinjecter suer le marché.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Mohamed OURIAGHLI,

Echevin

Consultez le site de l'Association des Commerçants du Quartier Bruegel et des Marolles! www.bruegelmarolles.be

Ou la page facebook: Association des commerçants du quartier Bruegel Marolles. Pour être au courant de nos diverses initiatives.

Donnez-nous votre avis!

Faites-vous membre : seul un nombre important d'adhérents nous permet d'agir !

VILLE DE BRUXELLES

CABINET DE L'ECHEVIN

Christian CEUX

Urbanisme et Mobilité



STAD BRUSSEL

KABINET VAN DE SCHEPEN

Christian CEUX

Stedenbouw en Mobiliteit

Le courrier des commerçants Rue Haute 77 1000 Bruxelles

Monsieur,

Bruxelles, le 8 février 2011

Dans votre numéro de janvier, vous nous faisiez part de votre agacement, par ailleurs tout à fait justifié, vis-à-vis de la brasserie « Alken-Maes » qui laisse pourrir l'immeuble *Chevaliers*.

J'ai reconvoqué les responsables de « Alken-Maes » et j'ai entamé une action en cessation visant à obtenir de la justice des astreintes journalières si le chancre devait perdurer.

Suite à cela, « Alken-Maes » m'a promis de démarrer les travaux au 1er Mars. J'espère que cette fois-ci les promesses seront tenues.

Je continue à suivre cette évolution de près et je vous assure de mes meilleurs sentiments.

Restant à votre disposition, Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

> Ceux Christian Echevin de l'Urbanisme et de la Mobilité

Espérons que ces travaux commencent et que nous soyons débarrassé, enfin , de ce chancre honteux qui défigure une des portes de notre quartier.

Ils sont bien malheureux les commerçants voisins de cette ruine, alors que la Ville et la Région ont rénové voiries et trottoirs...



Erik Baptist
(manager Atrium)
explique une partie
du blocage du
dossier par l'achat
en viager de cet
immeuble ...



La Samaritaine est menacée d'une rupture de bail et d'expulsion

La Dernière Heure 25-01-2011

- À 73 ans, Huguette Van Dyck ne manque pas de ténacité et de passion. Récemment, son théâtre, la Samaritaine, a été menacé d'une rupture de bail et donc d'expulsion. Pas question de baisser les bras après presque 26 ans de spectacles de qualité dans les caves de ce café-théâtre!
- "Le propriétaire avait déjà voulu casser notre précédent renouvellement de bail mais nous avions gagné le procès. Ici, il souhaite soit-disant réoccuper personnellement ces caves mais je doute de sa sincérité", explique la créatrice de l'endroit. La relation tumultueuse entre les deux parties semble avoir démarré suite à un incident d'égouttage. "Nous avons eu des fuites au sortir de la loge des artistes pendant des années mais le propriétaire refusait d'admettre que l'eau venait de sa cour", continue-telle. De ce refus a découlé un procès mené pendant près de 20 ans.
- Le bien-être de son théâtre, Huguette Van Dyck y tient. Depuis 25 ans, elle est seule à le gérer. "Je fais le nettoyage, la programmation, le courrier, le bar... J'ai vendu tout ce que j'avais pour maintenir ce lieu magique", explique-t-elle. Et d'ajouter : "je ne suis pas fatiguée de faire ce métier qui me passionne".
- Huguette et les nombreux fidèles de ces planches veulent insister sur l'importance de cet antre culturel qui mérite de survivre. "J'encourage chaque personne qui souhaite soutenir le théâtre à écrire à la ministre de la Culture, Fadila Laanan (PS. NDLR), pour que le monde politique se soucie de son avenir", demande la tenancière. Pas de doute : les lettres . d'actifs du monde du spectacle risquent de pleuvoir pour soutenir cette dame animée par la vocation.
- groupe Facebook d'ailleurs déjà né sous l'appellation La Samaritaine a besoin de vous! On peut y lire des messages tels que :

"Est-ce qu'un jour on la laissera tran- les 2ème jeudis du mois pour en assuquille, notre Huguette et son adorable Sama?" "Beaucoup de jeunes comédiens ont débuté chez moi. J'ai toujours voulu accueillir des spectacles de qualité. Je ne vais pas baisser les bras mais je suis fataliste", conclut Huguette Van Dyck: F. L.

Les faillites inondent Bruxelles

La Libre Belgique le 08/02/2011

- L'an dernier, l'arrondissement judiciaire de Bruxelles a enregistré 2.316 faillites, un record.
- Bruxelles doit avoir plus de magistrats pour faire face au nombre important de faillites. Il y a un manque aussi bien de juges que de procureurs du roi spécialisés, déclarent la viceprésidente du tribunal de commerce de Bruxelles Ilse Leus et le chef de la section financière du parquet de Bruxelles Walter Quirynen dans De Tiid, mardi.
- Cela représente près de 23 % de toutes les faillites en Belgique, alors que d'autres arrondissements n'atteignent que 5 %, sauf à Anvers avec près de 15 %.
- «Mais le nombre de juges est basé sur le nombre d'habitants, ce qui donne naturellement une image déformée de Bruxelles, où tant d'entreprises sont implantées», estime Ilse Leus dans le journal.
- Le parquet de Bruxelles a demandé l'an dernier la faillite de 481 entreprises. Walter Quirynen insiste sur le fait que le parquet n'a jamais reçu les magistrats supplémentaires promis.

Assemblée générale de l'Association des Commercants du Quartier Bruegel et des Marolles.

- Le 17 mars 2011 à 19h, au restaurant « Les Trois Chicons »
- L'assemblée est uniquement ouverte aux membres, seuls les membres effectifs ont le droit de vote.
- L'assemblée générale permet de définir les objectifs de l'année, une réunion mensuelle est organisée tous - 14 -

rer le suivi.

N'oubliez pas que l'impact de notre association auprès des différentes autorités dépend tout autant du nombre de membres que du montant de notre budget en fonds propres.

Rejoignez-nous!

La cotisation annuelle est laissée à votre libre choix et ne peut être un obstacle à votre adhésion!

-Membres effectifs: minimum 240€ tvac par an (20€/mois) suivant la taille du magasin.

Ce montant peut être revu à la baisse en cas d'implication dynamique dans l'association.

- -D'autres montants sont possibles:
- -Membre adhérent: 180€/an, (15€/mois)
- -Membre sympathisant: 120€/an, (10€/mois)
- -Membre affilié: Montant plus petit.)

Deschuytere Michel Président.

... mais aussi menuisier ébéniste, rue Haute numéro 77, activité qui me rend très difficilement contactable au téléphone!

Utilisez fax et email!

info@bruegelmarolles.be

Tél 02 511 33 74

Fax 02 511 26 44

Consultez le site de l'Association des Commerçants du **Ouartier** Bruegel et des Marolles!

www.bruegelmarolles.be

Ou la page facebook: Association des commerçants du quartier Bruegel Marolles.

